

Comité du Doubs
Co/ Annie HENRY
33 rue Donzelot,
25000 Besançon

à Monsieur Joé LABAT (Tête de liste de Est Décroissance 2014)

Besançon, le 9 mai 2014

Monsieur,

Le 25 mai prochain auront lieu les élections européennes et nous souhaitons attirer votre attention sur un point qui est malheureusement trop souvent absent des programmes. Il s'agit de la sécurité internationale et de la politique de défense qui en est la conséquence.

Notre pays n'est, heureusement, pas menacé militairement à ses frontières et notre armée se positionne progressivement comme une armée de projection dans des pays lointains comme la Libye, la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan, la République Centrafricaine ou le Mali. La France ne peut s'ériger en tant que gendarme du monde, notamment africain, et si des actions militaires s'avéraient indispensables, cela ne peut se faire que sous l'égide des Nations Unies.

Nous observons cependant que la politique d'immigration est présentée comme une réponse à une grave menace pour les pays occidentaux et pour s'en prémunir, des murs sont érigés un peu partout, comme en son temps autant de lignes Maginot. C'est l'Europe forteresse repliée sur elle-même.

En ce qui concerne la sécurité en Europe, le processus d'Helsinki de 1975 avait permis de mettre en place l'OSCE, Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe, organisme privilégiant la concertation entre pays, mais cet organisme a été vidé progressivement de ses moyens et de ses perspectives. La Charte d'Istanbul de 1999 la transforme, de fait, d'un organisme de paix en un auxiliaire de l'OTAN. Nous pensons que les principes d'Helsinki doivent être réaffirmés, en les actualisant, et mis en œuvre dans le cadre des Nations Unies. Des accords doivent également être pris pour établir un partenariat solide avec les pays d'Afrique, de part et d'autre de la Méditerranée, pour favoriser un développement économique qui leur soit profitable, ce qui serait le meilleur garant de la démocratie et de la paix.

Nous tenons à vous faire part de notre grande inquiétude sur le rôle joué par l'OTAN comme soutien à des actions militaires décrétées unilatéralement par des pays occidentaux. Cette organisation date de la guerre froide et elle a ainsi perdu sa raison d'être depuis plus de 20 ans et en particulier depuis la dissolution du pacte de Varsovie. Elle agit sans aucune transparence sous le contrôle de fait des USA tout en voulant apparaître comme un instrument des

Nations Unies. Cette organisation est illégale au regard de la législation internationale : nous souhaitons que tous les pays de l'Union Européenne sortent de l'OTAN et que sa dissolution soit prononcée le plus rapidement possible. Les principes énoncés pour les accords commerciaux transatlantiques, entre Union Européenne et Etats Unis d'Amérique, en cours de discussion, nous semblent ressortir de la même logique d'inféodation que ceux qui président à l'action de l'OTAN.

Autre très grand danger, mortel, pour notre planète et ses habitants, les armes atomiques avec les effets environnementaux et humains qu'elles sont susceptibles de provoquer. La signature d'un Traité Universel d'élimination des armes nucléaires est un objectif prioritaire à atteindre.

Le budget annuel mondial de l'armement, plus de 1700 milliards de dollars en 2013, ayant doublé en 12 ans, est en stagnation cette année mais cela cache de grandes disparités. Le commerce des armes reste florissant. Les conceptions que nous développons, basées sur la recherche d'accords en lieu et place de l'usage de la force, libéreraient des moyens financiers conséquents qui pourraient servir au financement des équipements indispensables pour tous les pays et principalement pour les pays en développement, principaux lieux des conflits ouverts actuels, surtout en Afrique. La paix, la démocratie et le développement sont les trois composantes indispensables pour stopper les escalades de la violence que nous observons, comme le détaillent les huit points de la Culture de paix telle que définie par les Nations Unies.

Le monde entier est gravement malade du conflit entre Israël et la Palestine. Après l'échec du "processus de paix" mené par John Kerry, l'Union Européenne doit agir pour parvenir à une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. Pour aller dans ce sens, le nouveau parlement européen issu des urnes le 25 mai prochain doit se prononcer pour que l'accord d'association entre l'Europe et Israël soit suspendu tant que les clauses de respect des droits de l'homme qui lui sont liées ne sont pas respectées par Israël.

Ce serait aussi l'honneur du nouveau Parlement européen d'initier un processus qui aurait comme objectif de créer les conditions d'une véritable Sécurité commune en Europe. Il pourrait prendre l'initiative d'une conférence régionale européenne pour déclarer l'Europe zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN). Nous vous remercions de nous communiquer votre position sur les points que nous vous avons soumis.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Pour le président du comité du Doubs,
Annie HENRY

[Lire la réponse ici !](#)